

(Articles L 321-1-2° et L 322-5 du Code de la Sécurité Sociale)

Volet blanc : destiné à l'organisme d'assurance maladie

Volet jaune : destiné à l'assuré(e)

Volet vert : destiné au transporteur

NUMÉRO DE FACTURE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSURÉ(E) (1)

NUMÉRO
D'IMMATRICULATION

1 42 06 13 XXX XXX 26

CODE ORGANISME
AFFILIATIONNOM PATRONYMIQUE
(suivi, s'il y a lieu du nom d'usage)DUPONT
HENRINOM et ADRESSE de
l'organisme de paiement

CPAM 13

PRÉNOM

ADRESSE de l'assuré(e)

XXXXXXXXX
13000 MARSEILLE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PERSONNE TRANSPORTÉE (1)

S'agit-il d'un ACCIDENT ?

 OUI ►

DATE

 NON

DROITS jusqu'au

TAUX DE
PRISE EN CHARGE

%

Si la personne transportée n'est pas l'assuré(e)

NOM PATRONYMIQUE

(suivi s'il y a lieu du nom d'usage) - PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

LIEN avec l'ASSURÉ(E) :

 conjoint, enfant, personne vivant maritalement avec l'assuré(e), autre membre de la famille

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORT

NATURE SÉRIE
 LONGUE DISTANCE
 TRANSPORTS SIMULTANÉS
 AUTRE CAS (à préciser)Joindre l'ACCORD PRÉALABLE de l'organisme ou,
à défaut de réponse, précisez la date de cette demande
► nombre de malades transportés

► NOM, Prénom à préciser

NUMÉRO DU PRESCRIPTEUR (sur prescription médicale)

1 3 0 7 8 3 2 9 3

DÉTAILS DU TRANSPORT :

date

0 3 0 6 2 1

ALLER { départ
arrivéeheure
10H00
10H15lieu
DOMICILE
TIMONE

ATTENTE

 OUI NONRETOUR { départ
arrivée

heure

lieu

MODALITÉS DE RÈGLEMENT (cocher les cases concernées)
à compléter par le transporteur DISPENSE D'AVANCE DE FRAIS PAIEMENT DIRECT

SIGNATURE

XXXXXXXXX

Le 0 7 0 6 2 1

à MARSEILLE

Identification du transporteur

XXXXXXXXX

132 xxx xxx

NUMÉRO D'AUTORISATION
DE STATIONNEMENT

XXX

NUMÉRO MINÉRALOGIQUE
DU VÉHICULE

XX-XXX-XX

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

L'ASSURÉ(E), ou la personne transportée, ou son représentant, ATTESTE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DE TOUS CES RENSEIGNEMENTS. En cas de DISPENSE D'AVANCE DE FRAIS, l'assuré(e) autorise le versement au transporteur du montant remboursable du transport désigné ci-dessus. Il s'engage, s'il y a lieu, à payer au transporteur tout ou partie de la facture en cas de refus total ou partiel de prise en charge par l'organisme d'Assurance Maladie.

Signature de l'assuré(e) ou de
la personne transportée

XXXXXXXXX

Le 0 7 0 6 2 1

TARIFICATION

à compléter par le transporteur

 PRISE EN CHARGE MINIMUM DE PERCEPTION

TARIFS

 A B C D neige-verglas

(1x1.2)+(9x1.46)(16.75%)

♦ COUT

(compteur)

aller en charge - retour à vide →

15 , 26

aller-retour en charge →

,

Suppléments remboursables (à détailler) →

3 , 50

FORFAIT MARCHÉ LENTE

TOTAL

18 , 76

TRANSPORTS SIMULTANÉS : nombre de malades transportés

(hors personne accompagnante)

BASE DE REMBOURSEMENT → ①

18 , 76

• Part de l'organisme 100 % x 1 →

18 , 76

• Part de l'assuré(e) % x 1 → ②

,

• Suppléments non remboursables (à détailler) ③ →

,

SOMME PAYÉE PAR L'ASSURÉ(E)* : ② + ③ →

,

TOTAL GENERAL* ① + ③

18 , 76 €